

## **Questionnaire aux candidates et candidats à la Municipalité lors des élections communales 2011**

Ce questionnaire a pour but de connaître votre position sur la question du trafic individuel motorisé en ville et de sa cohabitation avec les piétons et les habitants.

Vos réponses permettront aux électeurs et électrices de savoir quelle qualité de vie vous entendez donner aux habitants de la ville durant la prochaine législature.

Ce questionnaire vous est soumis par le Collectif d'habitants Vinet-Beaulieu. Il est soutenu par l'Association Transports et environnement (ATE) et par l'Association Route-du-Signal. Nos actions sont également soutenues par la Société de développement du Nord.

### **Préambule**

De nombreuses pétitions<sup>1</sup> ont fleuri ces dernières années, toutes mettent en évidence des problèmes pour les habitants de la ville découlant d'un trafic automobile exagéré: le bruit, la pollution, l'insécurité des piétons et l'aliénation des rues qui, très souvent, ne servent plus de lieu de vie pour leurs riverains, mais uniquement de voie de passage.

### **Questions**

1. Après des décennies de forte augmentation, la circulation individuelle motorisée à Lausanne s'est stabilisée depuis 1990. Cependant, elle n'a pas diminué, malgré un développement important des transports publics<sup>2</sup>. En fait, seules 26% des personnes entrant ou sortant de la ville de Lausanne le font au moyen des transports publics en commun (TC) Trouvez-vous cette situation satisfaisante ? Si non, cherchez-vous à réduire significativement le trafic automobile en ville ?
2. Le Plan directeur communal date de 1995. Il instaure une hiérarchisation du réseau routier et une classification des différents axes selon leur fonction dans le trafic routier (réseau principal, réseau de distribution et réseau de desserte). Dans le cadre de la révision prévue de ce plan, remettez-vous en cause cette hiérarchisation ? Si oui, quelles seront vos propositions ?
3. La fermeture de l'axe Chauderon/St-François est soutenue par tous les partis politiques. Cette fermeture entraînera un report de trafic sur d'autres rues. Quelles mesures préconiserez-vous pour que cet impact n'ait pas lieu ou soit significativement limité ?
4. La loi fédérale n'autorise pas les limitations de vitesse à 30 km/heure sur les axes dits principaux, mais prévoit des exceptions. Ainsi la ville de Köniz (près de Berne) a-t-elle créé une zone « 30 km/heure » sur la route cantonale à son passage au centre de la ville. Ceci à la satisfaction générale.  
La commune de Renens a, pour sa part, renversé la règle : la limite à 30 km/heure n'est plus l'exception, elle est devenue la règle et seuls quelques axes principaux gardent la limitation à 50 km/heure. Soutiendrez-vous ce type d'évolution à Lausanne ?
5. La Confédération prévoit d'octroyer la compétence aux communes de créer des zones environnementales interdites aux véhicules les plus polluants. Si cela devient possible, est-ce que vous soutiendrez l'application de cette mesure à Lausanne, compte tenu de la pollution élevée constatée sur certaines artères<sup>3</sup> ?

---

<sup>1</sup> Pétitions des habitants de l'Avenue Vinet, de l'Avenue de Beaulieu, du Chemin de Bellevue, de la Route du Signal, du Chemin de la Colline, en particulier. Lettre des habitants du Chemin des Cèdres

<sup>2</sup> Source : Lausanne Régions : Comptages TI-TC. Synthèse des comptages. Rapport technique. Transitec, 2006. (TI = transports individuels. TC = transports collectifs).

<sup>3</sup> L'ordonnance fédérale sur la pollution de l'air fixe la limite de la pollution au dioxyde d'azote à 30 microgrammes/m<sup>3</sup>. Plusieurs quartiers de Lausanne sont nettement en dessus de cette limite (Beaulieu : 48 mg/m<sup>3</sup>). 64% des Lausannois disent être dérangés par le bruit et la pollution (24 Heures – Lausanne entre bruit et rencontres – 7 octobre 2008)